

COMMUNE de FALCK

Mairie – 1, rue de la Gare – 57550 FALCK
Téléphone : 03-87-93-16-21 / Mail : contact@falck-moselle.com

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19 novembre 2025

Le mercredi 19 novembre 2025 à 19 h 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 13 novembre 2025, s'est réuni en Mairie à Falck, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SCHROEDER Jean-Marcel, Maire :

Présents : M. SCHROEDER Jean-Marcel, Mme SELAK-FLEURY Audrey , M. SCHAD Cyrille, Mme SCHEIBER Rachel, M. TOURSCHER David, Mme LOREK Martine, M. ALBERT François, M. CARUSO Enrico, M. MERELLI Albert, Mme WEBER Anne, Mme METZINGER Delphine, Mme THOBERT Marjorie, Mme DALSTEIN Corinne, Mme TEGANINI Manuelle, M. MAICHAC Cédric, M. BRZEZINSKI Thomas, Mme KRAEMER Alexya, M. KNEZEVIC Joan, Mme ANTOINE Ambre, Mme SALMON Laetitia, M. TEISSEDRE Tom

Absents : M. BURDAJEWICZ Yohann, Mme MAZZA Aurore

Procurations : Mme MAZZA Aurore à Mme SALMON Laetitia

Secrétaire de séance : Mme KIEFER Coline

La majorité des Conseillers Municipaux en exercice étant réunie, l'assemblée a qualité pour délibérer valablement. Le Maire ouvre la séance.

---ooOoo---

L'ordre du jour est le suivant :

Désignation de secrétaire de séance

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 4 novembre 2025
2. Budgets communaux.- Décisions modificatives
3. Budgets communaux.- Annulation Décisions modificatives (point annulé)
4. CCHPB.- Modification des statuts
5. Décisions du Maire prises dans le cadre des compétences déléguées
6. Informations et points divers

---ooOoo---

Désignation du secrétaire de séance

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit nommer un secrétaire de séance.

Après débat, il nomme à l'unanimité, Mme KIEFER Coline, Gestionnaire Ressources Humaines, secrétaire pour remplir cette fonction.

DM 2025-94 : Approbation du Procès-verbal de la séance du 4 novembre 2025

Le Maire ouvre la séance et indique à l'assemblée la suppression du point n°3.

Le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la séance précédente et propose son adoption au Conseil Municipal.

Celui-ci n'appelle aucune observation de la part des conseillers municipaux ayant assisté à la réunion.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

DM 2025-95 : Budgets Communaux.- Décisions modificatives

Vu l'arrêté préfectoral 2025-DCL/2BFL n°130 en date du 21 août 2025 portant règlement des budgets primitifs 2025 de la commune et de ses budgets annexes Immeuble Place du Marché et Maison de l'Autonomie,

Vu la nécessité de régulariser différentes opérations,

Il y a lieu de proposer les décisions modificatives budgétaires suivantes :

BUDGET 23 000 COMMUNE : DM N°1 REGULARISATION

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60621 : Combustibles	0.00 €	44 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60632 : Fournitures de petit équipement	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60633 : Fournitures de voirie	0.00 €	29 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-611 : Contrats de prestations de services	0.00 €	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-612 : Redevances de crédit-bail	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61521 : Entretien et réparations sur terrains	0.00 €	300.00 €	0.00 €	0.00 €
D-615221 : Entretien et réparations sur bâtiments publics	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-615228 : Entretien et réparations sur autres bâtiments	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-615231 : Entretien et réparations sur voiries	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61551 : Entretien et réparations sur matériel roulant	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6168 : Autres primes d'assurance	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-618 : Divers services extérieurs	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-623 : Publicité, publications, relations publiques	0.00 €	11 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6281 : Concours divers (cotisations...)	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-62871 : Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	0.00 €	58 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	250 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-633 : Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (autres organismes)	0.00 €	2 200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6411 : Personnel titulaire	0.00 €	2 200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6413 : Personnel non titulaire	0.00 €	142 100.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6450 : Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0.00 €	28 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6470 : Autres charges sociales	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	180 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-6479 : Remboursements sur autres charges sociales	0.00 €	0.00 €	0.00 €	38 300.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	38 300.00 €
D-65821 : Déficit des budgets annexes a caractère administratif	430 000.00 €	38 300.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	430 000.00 €	38 300.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	430 000.00 €	468 300.00 €	0.00 €	38 300.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

INVESTISSEMENT				
D-1323 : Départements	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-203 : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	0.00 €	7 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2051 : Concessions et droits similaires	0.00 €	27 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	34 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2111 : Terrains nus	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2115 : Terrains bâtis	0.00 €	5 300.00 €	0.00 €	0.00 €
Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-2116 : Cimetière	0.00 €	16 600.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151 : Réseaux de voirie	0.00 €	7 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2157 : Matériel et outillage technique	0.00 €	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2158 : Autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	1 100.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2183 : Matériel informatique	0.00 €	2 200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2184 : Matériel de bureau et mobilier	0.00 €	4 800.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-231 : Immobilisations corporelles en cours	99 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	99 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	99 000.00 €	99 000.00 €	0.00 €	0.00 €

BUDGET 23 002 IMMEUBLE PLACE DU MARCHE: DM N°1 REGULARISATION

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-605 : Achats de matériel, équipements et travaux	1.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60612 : Energie - Electricité	0.00 €	300.00 €	0.00 €	0.00 €
D-614 : Charges locatives et de copropriété	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-622 : Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0.00 €	7 800.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1.00 €	8 300.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65883 : Déficit sur opérations de gestion	0.00 €	1.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	1.00 €	0.00 €	0.00 €
R-75822 : Prise en charge du déficit du BA à caractère admin. par le BP	0.00 €	0.00 €	0.00 €	38 300.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	38 300.00 €
Total FONCTIONNEMENT	1.00 €	38 301.00 €	0.00 €	38 300.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €
D-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	600 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	600 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	600 000.00 €	0.00 €	30 000.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

BUDGET 23 003 MAISON DE L'AUTONOMIE: DM N°1 REGULARISATION

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60623 : Alimentation	1.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65883 : Déficits sur opérations de gestion	0.00 €	1.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	1.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	1.00 €	1.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
D-231 : Immobilisations corporelles en cours	0.00 €	7 000 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 000 000.00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	7 000 000.00 €	0.00 €	7 000 000.00 €
D-1313 : Subv. transf. Départements	0.00 €	49 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	49 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 000 000.00 €
TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	1 000 000.00 €
D-2151 : Réseaux de voirie	59 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	59 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0.00 €	1 000 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	1 000 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	59 000.00 €	8 059 000.00 €	0.00 €	8 000 000.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

DM 2025-96 : CCHPB.- Modification des statuts

Le conseil Communautaire des la Communauté de Commune de la Houve et du Pays Boulageois a approuvé en séance du 18 septembre 2025 une modification de ses statuts concernant la clarification de la compétence culturelle d'intérêt communautaire. Les compétences optionnelles se voient ainsi complété par :

- La réalisation ou le soutien de projets, d'actions, d'événements culturels qui concernent plusieurs communes, sont organisés sur plusieurs communes ou dont le rayonnement dépasse le territoire communautaire,
- La réalisation ou le soutien de projets, d'actions, d'événements culturels qui concernent les collèges du territoire, les écoles maternelles ou élémentaires de plusieurs communes simultanément ou successivement,
- La réalisation ou le soutien de projets, d'actions, d'événements culturels liés à la promotion de la lecture publique, aux bibliothèques communautaires et au réseau de la bibliothèque du territoire
- Le soutien, l'animation et la coordination du réseau des acteurs culturels du territoire dans le but de contribuer ou de définir une politique culturelle globale cohérente et équilibrée sur le territoire.

Entendu cet exposé, le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, décide d'approuver ces modifications.

2025-97 : Décisions du Maire prises dans le cadre des compétences déléguées

- **1 octobre 2025** : Non usage de droit de préemption sur terrain section 17 parcelle 617
- **7 octobre 2025** : Non usage de droit de préemption sur terrain section 16 parcelle 474
- **7 octobre 2025** : Non usage de droit de préemption sur terrain section 16 parcelle 387
- **10 octobre 2025** : Non usage de droit de préemption sur terrain section 16 parcelle 16
- **23 octobre 2025** : Paiement honoraire Avocats OLSZAK LEVY (750,00 €)

- **23 octobre 2025** : Paiement honoraire Avocats OLSZAK LEVY (8 400,00 €)
- **23 octobre 2025** : Paiement honoraire Avocats OLSZAK LEVY (4 950,00 €)
- **24 octobre 2025** : Remboursement GROUPAMA Sinistre N°2024626623 006 (1 890,00 €)
- **24 octobre 2025** : Remboursement GROUPAMA Sinistre N°2024626623 005 (11 880,00 €)
- **24 octobre 2025** : Remboursement GROUPAMA Sinistre N°2025601903 002 (2 193,20 €)
- **24 octobre 2025** : Remboursement GROUPAMA Sinistre N°2025601903 003 (876,00 €)
- **24 octobre 2025** : Remboursement GROUPAMA Sinistre N°2025634962 001 (129,82 €)
- **10 novembre 2025** : Remboursement GROUPAMA (Sinistre Vieille Eglise du 27 octobre 2025 – (2^{ème} partie) (750,00 €)
- **10 novembre 2025** : Remboursement GROUPAMA (Sinistre Vieille Eglise du 27 octobre 2025 – (3^{ème} partie) (750,00 €)
- **10 novembre 2025** : Remboursement GROUPAMA (Sinistre Vieille Eglise du 27 octobre 2025 – (Solde) (750,00 €)

6. Informations et points divers

Le Maire fait part à l'assemblée qu'il a pris les arrêtés suivants :

- Arrêté n°100 / 2025 du 6 novembre 2025 portant délégation de fonctions et de signature à Mme SELAK-FLEURY Audrey, 1^{ère} Adjointe au Maire,
- Arrêté n°101 / 2025 du 6 novembre 2025 portant délégation de fonctions et de signature à M. SCHAD Cyrille, 2^{ème} Adjoint au Maire,
- Arrêté n°102 / 2025 du 6 novembre 2025 portant délégation de fonctions et de signature à Mme SCHEIBER Rachel, 3^{ème} Adjointe au Maire,
- Arrêté n°103 / 2025 du 6 novembre 2025 portant délégation de fonctions et de signature à M. TOURSCHER David, 4^{ème} Adjoint au Maire,
- Arrêté n°104 / 2025 du 6 novembre 2025 portant délégation de fonctions et de signature à M. ALBERT François, Conseiller municipal délégué,
- Arrêté n°105 / 2025 du 6 novembre 2025 portant délégation de fonctions et de signature à Mme DALSTEIN Corinne, Conseillère municipale déléguée,
- Arrêté n°107 2025 du 10 novembre 2025 portant nomination des membres hors Conseil municipal au CCAS de Falck,
- Arrêté n° 108 / 2025 du 12 novembre 2025 portant délégation aux adjoints de dépôts de plainte au nom de la commune de Falck.

Il informe également le Conseil municipal :

- que le compte de gestion 2024 du budget « lotissement Camille Saint-Saëns » a été approuvé le 7 février 2025 (DM 2025-03-03),
- que le budget « lotissement Camille Saint-Saëns » a été clôturé au 31 décembre 2024 (DM 2025-09),
- que le SGC a clôturé le compte de gestion 2025 « lotissement Camille Saint-Saëns » le 3 septembre, qu'il a été signé par le Maire le 8 octobre 2025

L'ordre du jour épuisé, Monsieur le Maire déclare la session close. La séance est levée à 20h02.

A Falck, le 20 novembre 2025

La secrétaire de séance :

Coline KIEFER

Le Maire,

Jean-Marcel SCHROEDER